

# BADMINTON

Le Cellier Ligné  
Union Badminton

## TOURNOI NATIONAL

**01-02  
MARS  
2014**

**ABCD**  
double  
mixte  
simple



**ENTRÉE  
GRATUITE**

### DEUX GYMNASES :

Complexe sportif Charles des Jamonières 44850 Le Cellier  
Complexe sportif Edouard Landrain 44850 Ligné





Le Cellier Ligné Union Badminton

# TOURNOI NATIONAL DU CELLIER ET DE LIGNÉ

**SAMEDI 1 ET DIMANCHE 2 MARS 2014**

**SIMPLE, DOUBLE ET MIXTE**

**A, B, C, D**

**1 TOURNOI, 2 GYMNASES, 14 TERRAINS**

**Complexe sportif Edouard Landrain, 44850 Ligné**

**Complexe sportif Charles des Jamonières , 44850 Le Cellier**



# TOURNOI NATIONAL DU CELLIER ET DE LIGNÉ 2014

## ✪ Autorisation

Compétition autorisée par le Comité Départemental de Loire-Atlantique et par la Ligue de Badminton des Pays de la Loire.

Numéro d'autorisation : 13.PL.44/Ti.F.A/002

## ✪ Arbitrage

Juge-Arbitre Principal : Denis Ozioł

Juge-Arbitre Adjoint : Annick Pichot

L'auto-arbitrage sera utilisé jusqu'aux demies-finales. Certains matchs pourront être arbitrés par des arbitres sur décision du Juge-arbitre. Les finales seront arbitrées sur désignation du Juge-arbitre.

## ✪ Tableaux

	Complexe Sportif Edouard Landrain 44850 Ligné	Complexe Sportif Charles des Jamonnières 44850 Le Cellier
Samedi 1 mars 2014 :	Simple : SH A, SD A, SH B, SH C Mixte : Mx A, Mx B	Simple : SD B, SD C, SH D, SD D Mixte : Mx C, Mx D
Dimanche 2 mars 2014 :	Double : DH A, DD A, DH B, DD B, DD C Mixte : Mx A	Double : DH C, DH D, DD D

Tous les tableaux seront organisés **en poules (2 sortants) suivies d'éliminatoires.**

## ✪ Inscriptions

### Frais d'inscriptions :

1 tableau : 11 €

2 tableaux : 16 €

3 tableaux (série A) : 20 €

### Date limite d'inscription :

Lundi 17 février 2014

Les feuilles d'inscription devront nous parvenir accompagnées d'un chèque global à l'ordre de « Le Cellier Ligné Union Badminton » à l'adresse suivante :

**Laetitia VINCENT**

**Apt 103, 35 cour de l'horloge**

**44150 Ancenis**

### Nombre de tableaux autorisés :

*Tableaux B, C et D :*

2 tableaux maximum

Simple et Double ou Mixte et Double

*Tableaux A :*

3 tableaux maximum :

Simple A, Double A et Mixte A

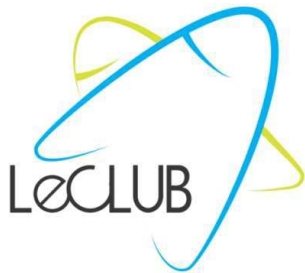
Le nombre de participant est limité. La répartition des joueurs par tableaux, détaillé ci-dessous, a été établi suivant les jours et les lieux de compétition. Elle pourra être remanié si des tableaux incomplets permettent de repêcher des joueurs.

SH A	12 joueurs	SH B	18 joueurs	SH C	21 joueurs	SH D	18 joueurs
SD A	12 joueuses	SD B	12 joueuses	SD C	18 joueuses	SD D	18 joueuses
DH A	12 joueurs	DH B	21 paires	DH C	24 paires	DH D	24 paires
DD A	12 joueurs	DD B	12 paires	DD C	12 paires	DD D	24 paires
MX A	12 paires	MX B	18 paires	MX C	18 paires	MX D	18 paires

En cas de limitation d'inscription, la sélection des joueurs se fera suivant la date de réception du dossier d'inscription complet.

**Les joueurs ne peuvent s'inscrire que dans la série de leur classement sauf :**

- Pour les classés 1 qui peuvent jouer dans la série supérieure;
- Pour les joueurs en formation en pôle France ou pôle Espoir sur demande écrite de leur entraîneur qui peuvent jouer dans la série souhaitée.



# TOURNOI NATIONAL DU CELLIER ET DE LIGNÉ 2014

## ⚡ Volants

**Le club du Cellier/Ligné offre deux volants YONEX AEROCLUB TR par match POUR TOUS LES MATCHES.**

Les volants supplémentaires sont à la charge des joueurs. Les volants utilisés en cas de litige seront les YONEX AEROSENSA 40 pour les tableaux A et les YONEX AEROCLUB TR pour les tableaux B, C, et D.

## ⚡ Gymnases

La compétition aura lieu sur deux gymnases, soit un total de 14 terrains :

- Gymnase Edouard Landrain (7 terrains) : 120 rue Jacques Prévert, 44850 Ligné
- Gymnase Charles des Jamonières (7 terrains) : Allée de Langförden, 44850 Le Cellier

Les deux gymnases sont distants de 10 Km. Lien vers le plan d'accès : <http://goo.gl/maps/6wbc>

## ⚡ Horaires

Samedi : Accueil 7h30  
Début des matches 8h00

Dimanche : Accueil 7h30  
Début des matches 8h00  
Fin de la compétition 19h00

Les horaires indicatifs des matches seront affichés dans la salle. Les joueurs doivent se tenir prêts à jouer **une heure** avant l'heure indicative du match.

## ⚡ Tirage au sort

Le tirage au sort aura lieu le mercredi 19 février 2014. Les joueurs forfaités après cette date ne seront pas remboursés (sauf certificat médical).

## ⚡ Récompenses

Le comité d'organisation sera heureux de récompenser les joueurs à partir des finales avec espèces / bon d'achats / lots. La remise des prix se fera à l'issue des finales.

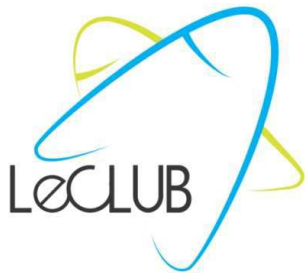
Le montant prévu pour les récompenses est de 3500 €.

## ⚡ Renseignements

Laetitia VINCENT

44.leclub@gmail.com

07 81 64 00 45



# TOURNOI NATIONAL DU CELLIER ET DE LIGNÉ 2014

## ✿ Développement durable

Depuis 2011, le club adopte une démarche éco-responsable pour l'organisation de ses événements. Ce tournoi sera soucieux du développement durable. Notre attention sera portée sur :

- La réduction et le tri des déchets
- La provenance et la qualité des produits alimentaires

## ✿ Restauration durable

Un bar est à votre disposition et vous propose : Sandwichs, paninis, salades, boissons, confiseries, ...

**La majorité des produits proposés sera issue d'une production locale, biologique ou équitable.**

**La vaisselle utilisée sera une vaisselle réutilisable et sera donc consignée !**

## ✿ Stands

La **BOITE A BAD** : stand de matériels, raquettes, textiles et recordage

Des **Ostéopathes** seront là pour remédier aux petits bobos du weekend.

Des **photographes professionnels** seront présents afin d'immortaliser chaque instant de ce tournoi.

## ✿ Hébergements





Le Cellier Ligné Union Badminton

# TOURNOI NATIONAL DU CELLIER ET DE LIGNÉ 2014

## Remerciements





# TOURNOI NATIONAL DU CELLIER ET DE LIGNÉ 2014

## ⚡ Règlement Particulier

1. Le tournoi est ouvert aux joueurs des Pays de La Loire, aux ligues invitées et aux joueurs étrangers invités. Il se déroule selon le Règlement Général des Compétitions (RGC) de la FFBad. Il est autorisé sous le n°13.PL.44/Ti.F.A./002. Il respecte le « Cahier des charges pour l'organisation des tournois adultes dans le département » (document disponible sur le site internet du Comité départemental de Badminton de Loire-Atlantique)

2. Ce règlement particulier complète ou rappelle les dispositions du RGC.

3. Le Juge Arbitre de tournoi est M Denis Ozio, son adjoint est Mme Annick Pichot. Les décisions du Juge arbitre et de son adjoint sont sans appel. Ils sont en droit de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur ne respectant pas un ou plusieurs points des règlements

4. Tout participant doit être en règle avec la fédération dont il dépend, être en possession de sa licence 2013/2014 le jour du tournoi et ne devra pas faire l'objet d'une suspension. Le tournoi est ouvert aux seniors et aux catégories ayant un surclassement leur permettant de jouer en senior dans les séries A, B, C, D.

5. La date limite d'inscription est fixée au 17 février 2014 (date de réception). Les droits d'engagements sont de 11 € pour un tableau, 16 € pour deux, 20 € pour trois. Les inscriptions se font exclusivement par courrier avec un chèque joint à l'ordre du « LE CELLIER LIGNE UNION BADMINTON ». Tout participant étranger doit fournir, au moment de son inscription, un document émanant de leur fédération d'appartenance l'autorisant à participer à ce tournoi. Aucune inscription ne sera possible par mail ou par téléphone. Pour le bon déroulement de la compétition, le comité d'organisation se réserve le droit de limiter les inscriptions. En cas de limitation d'inscription, la sélection des joueurs se fera suivant la date de réception du dossier d'inscription complet. Le nombre de participant est limité. La répartition des joueurs par tableaux est détaillé ci-dessous :

SH A	12 joueurs	SH B	18 joueurs	SH C	21 joueurs	SH D	18 joueurs
SD A	12 joueuses	SD B	12 joueuses	SD C	18 joueuses	SD D	18 joueuses
DH A	12 joueurs	DH B	21 paires	DH C	24 paires	DH D	24 paires
DD A	12 joueurs	DD B	12 paires	DD C	12 paires	DD D	24 paires
MX A	12 paires	MX B	18 paires	MX C	18 paires	MX D	18 paires

Elle pourra être remanié si des tableaux incomplets permettent de repêcher des joueurs.

6. Les tableaux proposés seront :

- Simples : SH A, SD A, SH B, SD B, SH C, SD C, SH D, SD D
- Doubles : DH A, DD A, DH B, DD B, DH C, DD C, DH D, DD D
- Mixtes : Mx A, Mx B, Mx C, Mx D

Les joueurs pourront s'inscrire dans 1 tableau pour toutes les séries, ou 2 tableaux (simple et double, ou double et mixte) pour toutes les séries, ou dans 3 tableaux A. Les joueurs ne peuvent s'inscrire que dans la série de leur classement, sauf pour les classés I qui peuvent jouer dans la série supérieure, sauf pour les joueurs en formation en pôle France ou pôle Espoir sur demande écrite de leur entraîneur qui peuvent jouer dans la série souhaitée. Les organisateurs, en accord avec le JA, se réservent le droit de regrouper, compléter ou modifier des catégories.

7. Les tableaux seront confectionnés le 19 février 2014 (les têtes de séries seront désignées suivant le CPPP à cette date; le CPPP des joueurs étrangers pris en compte sera le CPPP moyen des joueurs du tableau concerné). Lors de la constitution des tableaux de doubles, les joueurs ont la possibilité de s'inscrire en recherche de partenaire. Le comité d'organisation fera en sorte de trouver un partenaire dans la mesure de ses possibilités, et en priorité, dans la série équivalente au tableau où le joueur est déjà inscrit, si celui-ci est effectivement inscrit dans un autre tableau. Cette décision sera sans appel.

8. La compétition se déroulera en poules, puis en élimination directe pour tous les tableaux. Tous les tableaux seront constitués de poules de trois ou quatre avec 2 sortants ou poule unique de 5. Les tableaux de simples A, B, C, D et de mixtes B, C, D se joueront le samedi. Les tableaux de doubles A, B, C, D se joueront le dimanche. Le tableau de mixte A se jouera le samedi et le dimanche.

9. Une convocation sera adressée par mail au représentant du club indiqué sur la feuille d'inscription quelques jours avant la date du tournoi. Les joueurs ne recevant pas cette convocation devront contacter le comité d'organisation du tournoi.

10. Les horaires des matchs sont donnés à titre indicatif. Tout joueur doit être présent une heure avant son premier match et pointer dès son arrivée. Chaque joueur ayant commencé la compétition pourra ensuite être appelé jusqu'à une heure avant l'heure indicative de son prochain match.

11. Tout joueur non présent sur le terrain cinq minutes après l'appel de son match est susceptible d'être déclaré forfait par le juge arbitre.

12. Tout joueur désirant s'absenter de la salle devra le signaler au juge arbitre et à la table de marque, sous peine d'être disqualifié à l'appel de son match.

13. Le temps d'échauffement sera de 3 minutes, ce temps étant décompté à partir du moment où le match est appelé par la table de marque. Pendant ce temps, les volants seront testés, dès l'arrivée des participants sur le terrain. Le temps de repos entre 2 matchs est de 20 minutes. Il pourra être réduit avec l'accord des intéressés.

14. Tout volant touchant aux panneaux de basket et à leurs filins au dessus du terrain sera déclaré let une fois au service, puis faute sur le 2nd service. Il sera déclaré faute en jeu s'il touche ces mêmes structures.

15. Tout joueur devra se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants ainsi que tous les accessoires nécessaires à son match.

16. Les volants utilisés en cas de désaccord seront les YONEX AEROSSENSA 40 pour les tableaux A et les YONEX AEROCLUB TR pour les tableaux B, C et D. Ces volants seront en vente dans la salle le jour du tournoi.

17. Une tenue de badminton, conforme à la circulaire fédérale en vigueur, est exigée sur les terrains.

18. Seuls auront accès au plateau de jeu les joueurs appelés pour un match, leurs entraîneurs (2 maximum par équipe), les organisateurs et les officiels. Le service médical pourra être autorisé à accéder aux terrains par le Juge arbitre.

19. L'auto-arbitrage sera utilisé jusqu'aux demi-finales. Certains matchs pourront être arbitrés par des arbitres sur décision du Juge-arbitre. Les finales seront arbitrées sur désignation du Juge-arbitre.

20. Chaque participant inscrit ayant déclaré forfait après la date du tirage au sort (19 février 2014) devra prévenir le club organisateur de sa non-participation et adressera au plus tard dans les 5 jours suivant la compétition les pièces justificatives à la ligue des Pays de Loire de Badminton (101, Rue Dupetit-Thouars 49000 Angers). Le remboursement des droits d'inscription sera accordé pour un forfait justifié. Sans justificatif le licencié s'expose à deux mois de suspension de toute compétition, six mois pour une récurrence, selon la circulaire 3.4 du guide du badminton.

21. Le licencié qui reçoit un carton (noir ou rouge), se voit remettre par le juge-arbitre un formulaire exposant les procédures et sanctions auxquelles il s'est exposé selon le règlement disciplinaire fédéral (voir circulaire 3.3 guide du badminton).

22. L'utilisation de substance et de tous moyens destinés à augmenter artificiellement le rendement en vue ou à l'occasion de compétitions et qui peut porter préjudice à l'éthique et à l'intégrité physique et psychique de l'athlète est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère chargé des sports (extrait de l'article 10 du Règlement Médical du Guide du Badminton). Toute personne en possession d'une ordonnance médicale indiquant la prise de médicaments dopant pour le sport devra le signaler au juge arbitre avant son premier match.

23. Seul le représentant du club est autorisé à poser une réclamation auprès du juge arbitre.

24. Le comité décline toute responsabilité en cas de vol ou de perte durant la compétition.

25. Le présent règlement sera affiché dans la salle le jour de la compétition. Toute participation implique l'adoption du présent règlement.

